

COMMUNE DE SAINT-PIERRE-ÉGLISE

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département de la MancheAccusé de réception en préfecture  
050-215005398-20240924-DCM2024-046-DE  
Date de télétransmission : 26/09/2024  
Date de réception préfecture : 26/09/2024

Extrait du registre des délibérations

**Date de la convocation :** Séance du 24 septembre 2024  
18/09/2024**Date d'affichage :**  
18/09/2024**Nombre de conseillers :**

Elus : 19

En exercice : 19

Présents : 13

Votants : 18

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-quatre du mois de septembre, à 20h, le conseil municipal de la commune de Saint-Pierre-Église, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel DENIS, maire.

Étaient présents :

CABART Ludovic, COSTARD Charlotte, DENIS Daniel, DUPLESSIS Sophie, GUERARD Roland, LARONCHE Ludovic, LE BARON Stéphane, MABIRE Isabelle, MARDOC François, MOREL Sophie, PLANQUE Yves, TRAVERS Rémy, POREE Thierry.

Étaient absents/excusés :

BILLET Anne, DUBOST Jean-François (pouvoir donné à LE BARON Stéphane), FRANKE Véronique (pouvoir donné à DENIS Daniel), LE BIGOT Elodie (pouvoir donné à planque Yves), LECLERC Marie-Joëlle (pouvoir donné à GUERARD Roland), ROBINE Anne-Laure (pouvoir donné à DUPLESSIS Sophie).

Secrétaire de séance : TRAVERS Rémy

**Délibération n°2024-46 : Dérogation à la règle du repos dominical des salariés des commerces du secteur automobile pour 2025**

Par courrier en date du 15 juillet 2024, Mobilians Normandie a sollicité l'autorisation de la commune pour l'ouverture exceptionnelle des distributeurs automobiles situés sur son territoire les 5 dimanches suivants :

- Dimanche 19 janvier 2025,
- Dimanche 16 mars 2025,
- Dimanche 15 juin 2025,
- Dimanche 14 septembre 2025,
- Dimanche 12 octobre 2025.

Il s'agit de faciliter l'organisation des opérations « portes ouvertes » dans ce secteur.

L'assemblée, à la majorité de ses membres présents ou représentés (14 votes pour, 3 votes contre et 1 abstention) :

- AUTORISE cette dérogation au titre de 2025 et pour les dates demandées.

Extrait certifié conforme,  
A Saint-Pierre-Église, le 24 septembre 2024.



Le Maire,

Daniel DENIS